



HAL
open science

La presse libre dans l'île Maurice coloniale: Pouvoirs et contre-pouvoirs des élites traditionnelles et émergentes

Mayila Paroomal

► To cite this version:

Mayila Paroomal. La presse libre dans l'île Maurice coloniale: Pouvoirs et contre-pouvoirs des élites traditionnelles et émergentes. *Revue historique de l'océan Indien*, 2016, Elites dans les pays de l'Indianocéanie (XVIIIe-XXe siècles), 13, pp.266-277. hal-03271032

HAL Id: hal-03271032

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03271032v1>

Submitted on 25 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La presse libre dans l'île Maurice coloniale : Pouvoirs et contre-pouvoirs des élites traditionnelles et émergentes

Mayila Paroomal

Associate Professor en Sciences de l'Information et de la communication
Université de Maurice

Si la presse à Maurice (ex-Île De France) voit le jour durant la période française, en 1773, la liberté de la presse n'advient que deux décennies après la conquête britannique de 1810. Devenue libre au début des années 1830, la presse de l'île Maurice coloniale se développe en étroit lien avec l'évolution sociale et politique, et plus particulièrement l'élite respective de divers groupes ethniques qui se constituent au fil du temps et au gré des circonstances. L'émergence et le développement des élites intellectuelles, politiques et économiques, des différents groupes ethno-religieux, s'accompagnent de leurs organes de presse.

Dans le contexte colonial mauricien, le statut d'élite d'un groupe est dû à un ou plusieurs facteurs : social, économique, intellectuel, politique et/ou autre, et ce sont les revendications de droits et de privilèges qui ont souvent conduit à la mobilisation autour d'une identité ethnique. La presse a été utilisée par les élites à la fois comme outil d'expression, de revendication et de construction identitaire.

Dans la première partie, nous verrons comment la presse libre voit le jour à Maurice pour servir les causes d'une élite et comment, par la suite, différentes élites ou contre-élites ont recours à la presse. La deuxième partie illustre comment la presse, instrumentalisée par les élites et contre-élites, a souvent véhiculé les oppositions au sein de ou entre ces groupes. La troisième partie démontre qu'à certains moments-clés de l'histoire de Maurice coloniale, la presse a cependant prôné l'unité, et les hommes de presse – quoique de profil ethnique différent – se sont rapprochés pour faire cause commune et défendre en quelque sorte « l'intérêt national ».

I – La presse libre, une affaire d'élites et un contre-pouvoir

Divers facteurs – dont l'abolition du *Colour bar* (ségrégation raciale) en 1829, la tentative d'anglicanisation et d'anglicisation de l'île, et la marche vers l'abolition de l'esclavage – vont se conjuguer dans les premières décennies de l'occupation britannique pour amener les Franco-mauriciens (Blancs d'origine française) à se constituer en groupe ethnique fermé et exclusif, afin de préserver leurs acquis et de perpétuer leurs privilèges. Dans le cadre de la constitution et du repli de ce groupe, des journaux furent créés

tout comme des ouvrages écrits par certains membres, ou encore des monuments bâtis, pour s'approprier l'histoire de la colonie⁵⁹⁷.

À la fin des années 1820, face aux critiques à son égard de l'*Anti-Slavery Society*, l'élite franco-mauricienne s'organise et envoie Adrien d'Épinay, son chef de file et représentant, à Londres, pour réclamer une Assemblée Coloniale élue⁵⁹⁸. Adrien d'Épinay en profite pour demander également la liberté de la presse pour que l'élite franco-mauricienne puisse se « défendre » contre ce qu'elle qualifie d' « attaques » et d' « accusations » par l'*Anti-Slavery Society* et leur journal l'*Anti-Slavery Reporter*.

La demande d'Adrien d'Épinay, leader des Colons, pour une presse libre est acceptée par Lord Goderich, le Secrétaire d'État aux Colonies car, selon ce dernier : « *We cannot think without astonishment that a government has been capable of nurturing (...) so extraordinary a speculation on the press, the most liberal institution in England, which in one of its colonies has been made a Monopoly* »⁵⁹⁹.

De plus, la liberté de la presse servirait en quelque sorte de consolation à l'élite franco-mauricienne, étant donné que le Secrétaire d'État aux Colonies à Londres trouvait inopportun d'accorder une Assemblée Coloniale élue, vu l'état et la composition de la population d'alors⁶⁰⁰. Le Secrétaire d'État voyait aussi en la presse libre un moyen de contrebalancer et de contrôler le pouvoir trop important entre les seules mains du gouverneur : « *the freedom of the press is (...) the only check which can be placed upon the possible abuse of the very extensive powers placed in the hands of Government. Some such check under every form of Society is of the utmost importance and His Majesty's Government have therefore determined upon the removal of every restriction upon the press in the nature of censorship* »⁶⁰¹.

En effet, les journaux de l'élite franco-mauricienne, puis ceux des autres élites, allaient jouer ce rôle de contre-pouvoir au long de la période coloniale. Les autorités locales furent souvent irritées par le ton belliqueux et les critiques à leur encontre. De nombreuses poursuites furent intentées par les Autorités britanniques locales à des journaux pour sédition ou diffamation au cours de la période coloniale. Ces tentatives de réprimer la presse n'aboutirent pas. Le pouvoir central maintint la liberté de presse durant toute la période coloniale, car la presse était pour lui un levier de contrôle sur le pouvoir étendu du gouverneur, ainsi qu'un baromètre de l'opinion – du moins de ceux qui pouvaient s'y exprimer. Outre le rôle de chien de garde, les journaux servaient d'outil d'expression politique pour critiquer des décisions

⁵⁹⁷ L. J. Chan Low, « Une perspective historique du processus de construction identitaire à l'île Maurice », *Kabaro* IV, 4-5, revue internationale bilingue de l'Université de La Réunion, 2008, p. 13-26.

⁵⁹⁸ A. Toussaint, *Les missions d'Adrien d'Épinay (1830-1834)*. Port Louis: The General printing and stationery Co., 1946, 217 p.

⁵⁹⁹ Mauritius Archives, SA 17.

⁶⁰⁰ *Ibid.*

⁶⁰¹ CO 168, Public Records Office, Kew Gardens & SA 17, Mauritius Archives.

ou actions du gouvernement local, et pour émettre des suggestions ou opinions quant à la gestion des affaires de la colonie.

Adrien d'Épinay créa le premier journal libre de Maurice en 1832 pour s'exprimer en faveur d'un système qui dominait d'autres groupes et qui les avait réduits au statut de « meubles », et lorsque l'abolition de l'esclavage parut inévitable, l'élite franco-mauricienne mena le combat, entre autres à travers son journal, pour qu'une compensation soit versée aux ex-maîtres d'esclaves.

Dans les premières décennies de son existence, *Le Cernéen* participa à la construction identitaire du groupe des Franco-mauriciens, et l'institua comme l'élite historique, tout en renforçant son statut d'élite économique. Le prospectus du journal expliquait que le nom de *Cernéen* provenait de « Cirnè » (le Cygne), et était le premier nom donné à l'île par les Portugais, ce qui est antérieur au nom de *Mauritius* donné par les Hollandais qui ne sont arrivés que plus tardivement. « Le discours identitaire du *Cernéen* traduit un processus de communautarisation du groupe des habitants d'origine française de l'île, au sens de Max Weber, rassemblant comme éléments fondateurs du lien communautaire – les liens du sang, les droits du sol, la communauté de destin et l'origine française érigée en communauté de souvenir culturelle »⁶⁰². *Le Cernéen* sera rejoint par d'autres journaux franco-mauriciens pour, au cours de la période coloniale, s'évertuer à conserver la « primauté », les pouvoirs et le statut d'élite coloniale acquis dans une société très hiérarchisée, issue de la période d'esclavage.

Dès les premières années de la colonisation anglaise, bénéficiant des mesures émancipatrices des Britanniques (par exemple les premiers efforts de la scolarisation du Révérend Lebrun), le groupe des Gens de couleur émerge très vite, pour se situer, dans la hiérarchie sociale, juste en dessous de l'élite dominante franco-mauricienne. Dans leur souci de mobilité sociale, le groupe va se constituer en cercle très fermé⁶⁰³ presque en même temps que les Franco-mauriciens. Une élite émerge au sein du groupe des Gens de couleur, et accède – grâce à l'éducation et à la production vivrière qu'ils contrôlent – à des postes importants dans divers domaines dont le judiciaire, la fonction publique ou les activités économiques⁶⁰⁴.

La quête identitaire des gens de couleur sera centrée sur l'ascendance française, le Franco-mauricien restant le référent social. Ainsi, la langue française sera la langue de référence même si, au cours du 19^e siècle, les Gens de couleur se feront parfois les défenseurs de la langue anglaise pour contrer la prédominance des Franco-mauriciens.

⁶⁰² C. Boudet, « La construction politique d'une identité franco-mauricienne (1810-1968) : le discours identitaire comme gestion de la contradiction », *Kabaro*, volume I, 3-4, 2005, p. 23-44.

⁶⁰³ T. Arno & C. Orian, *Ile Maurice, une société multiraciale*. Paris : L'Harmattan, 1986, 182 p., p. 120.

⁶⁰⁴ R. Allen, *Creoles and Indian immigrants and the structuring of the Mauritian society and economy*, PhD Thesis, University of Illinois, 1983, p. 146.

Pour ce groupe, la presse sera un formidable instrument de revendication, de défense, de construction identitaire, de lutte politique et de ralliement autour de combats précis, souvent en opposition aux Franco-mauriciens. Environ deux mois après *Le Cernéen*, *La Balance* est fondée pour la cause des Gens de couleur, même s'il est également le porte-parole des Blancs anti-d'Épinay et de fonctionnaires britanniques⁶⁰⁵. Des membres de l'élite coloniale britannique auraient également été mêlés au lancement de *La Balance*, et par la suite, à quelques autres journaux durant le 19^e siècle, mais la participation des Britanniques fut très limitée.

La Sentinelle, qui deviendra par la suite une référence en matière de journal des Gens de couleur, fut fondée par Rémy Ollier en 1843. D'autres journaux des Gens de couleur suivirent, et contribuèrent largement à la construction identitaire de ce groupe. Comme pour les Franco-mauriciens, plusieurs titres de presse affiliés aux Gens de couleur allaient coexister.

Jusqu'à la fin du 19^e siècle, la presse fut, dans les faits, le privilège quasi exclusif des élites de classe fondées sur les « différences de races », c'est-à-dire les Franco-Mauriciens et les Gens de couleur.

« De 1834 à 1920, environ 420,000 travailleurs indiens sont introduits dans l'île, dont un tiers retournera en Inde »⁶⁰⁶. La grande masse de cette population arrivant de l'Inde en tant qu'engagés, se retrouve au bas de l'échelle économique et sociale ; le travailleur indien, qui vient remplacer l'esclave, héritera aussi du mépris associé à celui-ci. Dans la deuxième moitié du 19^e siècle, la restructuration de l'industrie sucrière, sous capitalisée, va délibérément créer un *land market* ainsi qu'une classe de petits planteurs parmi les engagés indiens afin de réduire le coût de production du sucre. Le « grand morcellement » permet à une minorité d'Indiens d'accéder à la propriété terrienne⁶⁰⁷. Ceux-là, avec d'autres Indiens qui s'enrichissent à la même période grâce au métayage sur les terres des domaines, vont réussir leur ascension sociale, et, avec quelques familles de grands marchands indiens également immigrées à Maurice, vont donner lieu à une petite ou moyenne bourgeoisie et une intelligentsia indo-mauricienne, au début du 20^e siècle⁶⁰⁸. L'intelligentsia va « désormais peser de tout son poids sur l'évolution politique et sociale de la colonie, d'une manière timide à partir des années 1920, mais avec plus de vigueur dans les années 1930 ».

Les élections de 1926 virent les deux premiers élus indo-mauriciens, Gujadhur et Lallah. Dans les années 1930 et 1940, d'autres politiciens indo-mauriciens – dont Seewoosagur Ramgoolam – émergeront sur la scène politique. L'affirmation grandissante des Indo-mauriciens s'accompagnera de la création de leurs organes de presse. Le journal indo-mauricien qui marque

⁶⁰⁵ Albert Pitot, *L'île Maurice. Esquisses Historiques III, 1828-1833*. Port-Louis, R. de Spéville et Cie, 1914, p. 18-19.

⁶⁰⁶ Sado Reddi, 1993, « La colonisation anglaise : 1810-1968 », *Notre Librairie*. Paris : Ed. CLEF, 1993, p. 22-25.

⁶⁰⁷ *Ibid.*

⁶⁰⁸ L. J. Chan Low, *La Vie Catholique*, 2-4 novembre.

le 20^e siècle colonial est *Advance* – le quotidien du courant modéré de l'intelligentsia indo-mauricienne – dont Ramgoolam fut un des directeurs-fondateurs. *Advance* connaîtra une rapide montée en puissance après sa création en 1940, et jouera un rôle important dans la conscientisation politique indo-mauricienne.

Les intellectuels indo-mauriciens modérés, formés à la pensée occidentale dans des universités britanniques, vont, dans les années 1950, intégrer le Parti Travailleiste (PTR) à vocation nationale qui regroupe les travailleurs et la petite bourgeoisie de diverses communautés. Dès lors, le PTR absorbe les revendications de l'élite indo-mauricienne sans abandonner complètement certaines mesures socialisantes et la lutte pour la démocratisation. Le journal *Advance* deviendra le porte-flambeau du combat en faveur de l'indépendance.

II – Presse, lieu de concurrence et de confrontation des élites

La presse écrite coloniale est une plateforme d'expression où non seulement les opinions des élites s'expriment, mais également où celles-ci se confrontent et s'affrontent par titres de presse interposés. Les polémiques entre les titres de presse sont fréquentes durant la période coloniale. La presse est au service des opinions, des intérêts et des causes des élites des divers groupes ethniques. Durant l'occupation britannique au 19^e et au 20^e siècles, le contre-pouvoir est exercé essentiellement par des élites qui cherchent avant tout, et le plus souvent, à préserver ou à conquérir des avantages et privilèges pour elles-mêmes.

Il faut distinguer deux cas de figure de la presse comme lieu de confrontation entre élites : d'une part, elle est le lieu de confrontation entre membres issus d'une même élite ethnique, et d'autre part, le lieu de confrontation entre élites ethniques différentes.

Confrontation entre membres d'une même élite et leurs titres de presse

L'élite d'un groupe ethnique, qu'elle soit intellectuelle, économique, politique ou autre, n'est généralement pas un groupe homogène, mais est marquée par des clivages. Ainsi, un journal ou titre de presse représente rarement l'ensemble d'une élite, car au sein de celle-ci, il y a généralement des points de vue, des différends et des divergences entre les membres. Par conséquent, une élite « ethnique » n'est pas représentée par un seul titre de presse.

Dès les débuts de la presse libre, on verra la création du journal *Mauricien*, le deuxième journal libre franco-mauricien, fondé en 1833, par un groupe moins riche et moins puissant que le groupe du *Cernéen*. Dès le début de leur coexistence, les polémiques entre les deux journaux furent fréquentes, d'autant que le *Mauricien*⁶⁰⁹ aurait été créé pour faire échec au *Cernéen*. Les

⁶⁰⁹ *Dictionnaire de Biographie Mauricienne*. Port-Louis : Société de l'histoire de l'île Maurice. Standard printing establishment, 1941.

polémiques pouvaient durer des semaines et s'étendre sur plusieurs numéros d'un journal. On peut citer comme sujets majeurs de polémique entre le *Cernéen* et le *Mauricien*, dans les années 1840, l'organisation du travail dans le sillage de l'apprentissage qui avait succédé à l'abolition de l'esclavage à Maurice⁶¹⁰, ou encore l'abolition de l'esclavage à Bourbon (La Réunion) à la fin des années 1840.

D'Unienville⁶¹¹ écrit qu'en 1849, « vers le milieu de l'année, les deux journaux se trouvaient franchement aux prises au sujet du socialisme ». Au début de 1850, une nouvelle polémique éclate entre le *Cernéen* et le *Mauricien*, cette fois autour de l'arrêté du 6 décembre 1849 à La Réunion, enjoignant aux laboureurs, aux domestiques, et même à leurs femmes, de s'engager, et de prendre un livret, sous peine d'être punis comme vagabonds. Le *Mauricien*⁶¹² pense que si cette mesure est « peut-être nécessaire comme ressource temporaire », il s'agit néanmoins d'une « extrémité fâcheuse » qui ressemble trop à l'esclavage : « Ce n'est qu'un « esclavage déguisé », et « des moyens aussi violents, aussi contraires à la liberté individuelle, ne doivent être que temporaires ». Quelques jours plus tard, le *Cernéen* réplique en se déclarant en faveur de « contraindre au travail la classe qui ne veut pas travailler et qui ne peut vivre honnêtement que par le travail »⁶¹³. Une longue polémique s'ensuit entre les deux titres de presse.

Mais s'il y a des questions qui divisent, les deux titres de presse et ceux qui les animent ne sont pas des ennemis jurés et mortels. Le *Cernéen* écrivait déjà plusieurs mois auparavant : « Le prix que nous attachons à l'estime et à l'affection des Rédacteurs du *Mauricien* nous engage à leur déclarer que si nous avons le malheur de différer avec eux sur quelques points de la Science Sociale, dont ils sont ici les apôtres fervents, nous n'en rendons pas moins justice à leurs bonnes intentions et au courage qu'ils montrent (...) Ce n'est donc jamais à eux, qu'ils le sachent bien, mais à leurs erreurs seulement, que s'adressent nos remarques »⁶¹⁴.

Confrontation entre élites d'appartenance ethnique différente

La presse est une plate-forme où s'affrontent surtout les élites d'origines différentes, et par extension les groupes ethniques différents. Entre élites de profil ethnique différent, le souci de préserver des privilèges ou droits, la concurrence pour les ressources limitées, la crainte de l'autre, etc. se traduisent par des confrontations verbales qui peuvent être virulentes et violentes.

En 1859, le révérend Beaton du *London Missionary Society* déplorait que la presse ait attisé la haine entre les trois élites de l'époque. D'une part, la

⁶¹⁰ Mayila Paroomal, « L'Abolition de l'Esclavage à La Réunion vue par la presse à Maurice », *Revi Kiltir Kreol*, n° 7, 2008, p. 71-82.

⁶¹¹ R. M. D'Unienville, dans *Tentative socialiste à l'île Maurice (1846-1851)*. Curepipe (île Maurice): Société de l'histoire de l'île Maurice, 2009, p. 104.

⁶¹² 7 janvier 1850.

⁶¹³ *Cernéen*, 9 janvier 1850.

⁶¹⁴ *Cernéen*, 27 avril 1848.

presse n'aurait fait qu'attiser les divisions/dissensions et oppositions entre Britanniques et Franco-mauriciens. Selon Beaton, les éditorialistes « *find a never-failing resource in appealing to old prejudices, in lamenting the loss of nationality, and in pouring contempt upon the manners and institutions of the British. The press of Mauritius has had more to do in fostering bad passions, and in keeping alive the slumbering embers of national antipathy between the two classes, than any other cause* »⁶¹⁵.

Quant aux deux élites locales, la presse était jugée coupable d'alimenter les préjugés et les haines : « *The press also, by the scurrilous articles which appear in its daily columns, keeps alive these prejudices, and profits by the evil passions which it fosters and excites. The organ of the French party (...) covers the coloured people with bitter sarcasms (...) The organ of the coloured people retaliates by foretelling the time when the degenerate descendants of the whites shall become the cooks and coachmen of the coloured men* »⁶¹⁶.

Selon l'auteur, même l'unique organe de presse ayant à sa tête un Britannique « *joins in the senseless cry against the coloured people, and treats them and their leaders with undisguised contempt* ».

La presse, instrument politique en l'absence d'une représentation politique élue, aux mains des élites au 19^e siècle, est en quelque sorte le lieu privilégié des luttes d'opinions et de revendications. Mais même lorsque les élections sont désormais introduites, la presse continue à être un outil important d'expression et une plate-forme où se cristallisent les méfiances et les préjugés inter-ethniques.

Dans le contexte de la réforme constitutionnelle de 1885 qui crée le premier Conseil législatif partiellement élu, et des élections de 1886, le suffrage censitaire ne concerne qu'une poignée d'électeurs, issus presque exclusivement du rang des deux élites, franco-mauricienne et Gens de couleur. Les deux camps adverses, les réformistes (principalement Gens de couleur) et les anti-réformistes (principalement Franco-mauriciens) s'affrontent par le biais de la presse. Les dix quotidiens d'alors (qui appartiennent soit à des Gens de couleur soit à des Franco-mauriciens) furent tous partie prenante du combat⁶¹⁷.

Au début du 20^e siècle, plus précisément autour des élections de 1911 qui étaient toujours réservées à une minorité et qui ne concernaient que les deux élites locales, les locaux de plusieurs journaux furent saccagés dans le conflit opposant les Franco-mauriciens aux Gens de couleur⁶¹⁸.

Une nouvelle constitution qui octroie le droit de vote à toute personne sachant lire et écrire dans une des neuf langues utilisées dans la colonie est

⁶¹⁵ P. Beaton, *Creoles and coolies, or Five years in Mauritius*. London: J. Nisbet and Co., 2nd edition, 1859, p. 122.

⁶¹⁶ *Ibid.*, p. 100.

⁶¹⁷ Adele Simmons-Smith, *Modern Mauritius. The Politics of Decolonization*. Bloomington: Indiana Press University, 1982, p. 22.

⁶¹⁸ *Macmillan Illustrated*. London, 1914, p. 427; A. Moheeputh, « *An Orgy of violence for the Elections of 1911* », *La Gazette des Iles*, n° 1, 1986, p. 31-36.

accordée par le pouvoir colonial britannique en 1947. Cette démocratisation des structures politiques entraîne un glissement du pouvoir de l'élite traditionnelle des Franco-mauriciens à une élite du groupe majoritaire indo-mauricien, mais surtout hindou. Seul un candidat franco-mauricien est élu. Aucun candidat musulman n'est élu, ce qui, allié à la création du Pakistan, va favoriser le « particularisme » du groupe. Les notables et leaders musulmans réclament des listes électorales séparées et des garanties constitutionnelles pour les minorités. La démocratisation politique va entraîner une compétition politique qui devient très vite synonyme d'*ethnic politics*⁶¹⁹, engendrant de vives tensions sociales et un climat de violences inter-ethniques. Les partis politiques émergent sur la base du soutien ou de l'opposition à un gouvernement responsable et au suffrage universel, puis à l'indépendance, même si tous au sein d'un parti politique ne sont pas toujours unis derrière une idée. Les organes de presse des groupes ethniques vont accompagner ces mouvements et prises de position, relayant encore plus fréquemment et intensément, les polémiques à caractère « communal » ou inter-ethnique.

III – La presse, une plate-forme de rapprochement inter-ethnique des élites

La presse coloniale a été maintes fois accusée d'avoir créé des divisions et élargi les fossés entre différents groupes ethniques. Elle a été accusée d'avoir incité à la « haine raciale » et d'avoir contribué à des affrontements inter-ethniques. En effet, les exemples prouvant ces accusations ne manquent pas au cours de la période de presse libre coloniale. Cependant, la presse a su aussi se solidariser, au-delà de ses différences idéologiques ou ethniques, lorsque sa propre liberté ou existence était menacée et lorsque des traitements jugés injustes étaient infligés à l'un ou l'autre des rédacteurs ou titres de presse. Cette tradition remonte aux premières années de la presse libre lorsque le gouverneur tenta de museler la presse « trop critique ».

Comme l'explique Maigret⁶²⁰, « [l]es médias peuvent verser dans le mauvais goût et servir des intérêts partiels, mais ce qu'ils font avant tout c'est parler et faire parler, aidant à la formation d'une communauté démocratique ». A Maurice, dès les premiers mois de l'abolition de la censure, les élites ont dû apprendre à cohabiter dans l'espace public constitué par la presse libre. Dans les quelques décennies précédant l'indépendance, on peut citer au moins deux cas remarquables où la presse a servi comme plateforme de rapprochement entre élites et possiblement, par extension, entre les membres de la population.

Dans les années 1940, dans le contexte de la Deuxième Guerre mondiale, alors que la presse libre avait déjà plus d'un siècle d'histoire et de conflits

⁶¹⁹ L. J. Chan Low, « Vie politique et élections générales de 1948 à 2005 », J.-M. Jauze (dir), *L'île Maurice face à ses nouveaux défis*. Paris : Université de la Réunion & L'Harmattan, 2008, p. 65-76.

⁶²⁰ E. Maigret (dir), « Existe-t-il des effets de masse ? » *Communication et médias*. Paris : Les notices de la Documentation Française, 2003, p. 32-36.

entre les élites, un rapprochement inattendu – voire plutôt invraisemblable – des élites de différents groupes ethniques se fit avec la fusion des trois principaux organes de presse, *Cernéen*, *Mauricien* et *Advance*, quotidiens des élites franco-mauricienne, Gens de couleur et indo-mauricienne respectivement. Les conséquences de la Deuxième Guerre mondiale se faisaient ressentir jusque dans la colonie britannique de Maurice⁶²¹. La diminution du mouvement maritime entraîna une pénurie de papier dans la colonie. Après diverses tentatives de diminuer la consommation de papier tout en cherchant à fournir l'information voulue par le public, les trois principaux titres de l'époque trouvèrent que la réunion des trois titres en une « feuille commune », de manière temporaire, était la meilleure solution « dans les circonstances actuelles, au point de vue des intérêts des journaux comme au point de vue des intérêts du public »⁶²². La feuille commune intitulée *Cernéen-Mauricien-Advance* paraissait comme « la » solution qui permettrait de gérer la pénurie de papier tout en répondant aux attentes d'information du public.

La fusion témoignait d'au moins deux choses : d'une part, de la solidarité des élites locales entre elles face au pouvoir colonial britannique, dans le but d'assurer la survie de leurs organes de presse ainsi que de sauvegarder leur liberté d'expression acquise depuis plus d'un siècle. D'autre part, les élites locales étaient prêtes à œuvrer ensemble pour mieux protéger la « terre » patrie de Maurice, face aux dangers – réels ou non – qui pouvaient la guetter. Néanmoins, cette collaboration de représentants des trois principales élites était loin d'être gagnée d'avance. Eux-mêmes étaient sceptiques, comme l'avouera *Advance*⁶²³ par la suite : « L'entente que l'on croyait impossible, s'est réalisée et a été maintenue », et ce pendant plus de six années.

Si cette expérience inédite et incroyable d'un titre de presse commun à différentes élites ethniques avait pu avoir lieu, c'est d'une part parce que les rédacteurs et directeurs s'étaient mis d'accord sur un *modus operandi* efficace : il fut convenu que chacun des journaux conserverait « son entière indépendance politique et pourra exercer librement ses droits d'opinion dans la feuille commune ». Chaque titre de presse pouvait publier « sous sa propre responsabilité des informations ayant un caractère particulier correspondant à ses sympathies, à ses vues politiques » en le publiant avec le nom du journal inscrit en tête de l'article⁶²⁴.

D'autre part, et sans doute en premier lieu, ce sont certaines convergences entre les journaux des élites, et entre les hommes de presse derrière les titres de presse concernés, qui ont permis d'envisager cette fusion. *Cernéen*, *Mauricien* et *Advance* étaient les trois principaux quotidiens de l'époque, et la forme, le contenu et le fonctionnement des trois étaient similaires.

⁶²¹ M. Paroomal, 2008, « Presse, Ethnicité et Inter-ethnicité » in Y. S. Live & J.-F. Hamon (dir) *Interethnicité et Interculturalité à l'île Maurice, Kabaro*, Vol. IV, 4-5, p. 49-65.

⁶²² « Déclaration commune », in *Cernéen, Mauricien et Advance*, le 30 mars 1942.

⁶²³ 1 décembre 1948.

⁶²⁴ « Déclaration commune », *op. cit.*

Paraissant tous trois l'après-midi, dans un format identique et comprenant le même nombre de pages, ils contenaient le même type d'informations : principalement des nouvelles de guerre, des comptes rendus du Conseil municipal et Conseil du Gouvernement, des annonces publicitaires, des avis officiels, et quelques articles d'opinion et des lettres de lecteur.

Quant aux convergences entre les hommes de presse, ils se côtoyaient déjà au sein de diverses instances. Ils appartenaient à l'Association de la presse où ils dominaient du fait de leur position comme rédacteurs des principaux journaux de l'île, et au sein de laquelle il fallut se concerter et essayer d'autres solutions pour eux-mêmes et pour les « petits » journaux menacés par la pénurie de papier⁶²⁵. Les rédacteurs des trois grands quotidiens étaient aussi membres de la Société des Écrivains. Par ailleurs, les rédacteurs, directeurs ou propriétaires des journaux se côtoyaient dans les instances politiques : le Conseil du Gouvernement et le Conseil Municipal.

Après la guerre, la vie politique reprit ses droits. Les élections de 1948, qui eurent lieu selon la nouvelle constitution de 1947, virent un bouleversement sur l'échiquier politique et la guerre ouverte entre différentes élites politiques fut de nouveau de mise. Cependant, l'expérience de la feuille commune avait été bénéfique et resterait dans les mémoires : « Nous conserverons de cette existence professionnelle en commun une meilleure compréhension, un meilleur esprit de confraternité »⁶²⁶. La feuille commune est sans nul doute un bel exemple de compromis et de collaboration nationale, un épisode remarquable dans la construction du mauricianisme.

Un deuxième exemple de la presse comme instrument unificateur se situe à la fin des années 1950, avec la couverture par la presse du thème de l'Entité Mauricienne et notamment des forums organisés par le Mouvement de l'Entité Mauricienne. La réflexion menée par des intellectuels de diverses communautés ethniques, et véhiculée par les journaux, traduit une conception progressiste de l'Entité Mauricienne en comparaison avec la conception restreinte quelques décennies plus tôt.

Dans le sillage des élections de 1948 où le pouvoir politique glisse vers l'élite indo-mauricienne et dans la perspective d'une nouvelle étape de la démocratisation politique, le suffrage universel en 1958, les tensions ou heurts inter-ethniques ne cessaient d'augmenter. C'est dans ce contexte qu'un homme religieux, l'abbé Souchon⁶²⁷, initia la rencontre entre deux associations de jeunes qui se rencontrèrent et découvrirent qu'ils avaient « bien des choses en commun ». D'autres réunions eurent lieu et d'autres participants se joignirent au mouvement qui prenait forme face à la « haine et à la méfiance » qui existaient. La « bonne volonté d'une élite, décidée, éclairée par quelques grands principes » pouvant « faire énormément » pour

⁶²⁵ *Ibid.*

⁶²⁶ *Le Mauricien - Le Cernéen*, 1^{er} décembre 1948.

⁶²⁷ M. Paroomal, « Vers une citoyenneté mauricienne... ? La construction d'un discours national mauricien dans la presse à la fin des années 1950 », *Revue Historique de l'Océan Indien*, AHIOI, n° 3, 2007, p. 112-130.

améliorer les relations intercommunales⁶²⁸, c'est ainsi qu'il fut décidé d'organiser un « forum interracial » avec la participation d'intervenants de profil ethnique différent. Les journaux annoncèrent le forum, puis couvrirent le forum, publiant également, dans leur intégralité, les discours. D'autres forums furent organisés et reçurent le même traitement par la presse. Dans le sillage des forums, le thème de l'Entité Mauricienne continua à être traité par certains journaux.

L'analyse des discours prononcés aux forums et reproduits dans la presse montre que l'Entité Mauricienne à la fin des années 1950 s'apparente aux concepts de « nation mauricienne » et de « construction nationale »⁶²⁹. L'Entité mauricienne était présentée comme ce qui peut fédérer, rassembler, transcender les différences culturelles et ethniques. Cette construction nationale animée par des membres des élites de profil ethnique différent faisait appel à divers éléments qui participent généralement de la construction nationale : l'histoire, la fierté nationale, l'anticipation de l'avenir, les différences par rapport à l'étranger, les spécificités du groupe national, entre autres.

Au début des années 1960, l'ouverture des débats sur l'indépendance allait déclencher les passions « ethniques » de plus belle. Mais avec la feuille commune des années 1940, et le thème de l'Entité Mauricienne dans les années 1950, la presse avait fait progresser, grâce aux membres des élites qui l'animaient, la construction d'un ensemble partagé et d'une certaine représentation de la nation, dans la conscience d'un certain nombre de personnes. Les termes « Mauricien » et « entité mauricienne » avaient désormais franchi un saut qualitatif de taille en n'étant plus limités aux élites historiques et traditionnelles, mais en devenant désormais inclusif de toutes les composantes de la population de Maurice.

En conclusion, on peut dire que la presse a été largement dominée par les élites durant la période coloniale britannique – une situation qui va toutefois connaître d'importants changements dans la période post-coloniale. Selon Tijo Salverda⁶³⁰, après l'indépendance, les Franco-mauriciens commencent à réaliser que dans l'île Maurice démocratique, ils n'avaient plus un rôle politique direct et ne pouvaient mobiliser un soutien massif. « *Franco-Mauritian businessmen realized that to maintain their control over the island's economic resources, they should no longer interfere openly in the public debate. These businessmen required good working relationships with the government and consequently considered Le Cernéen's rhetoric as an embarrassment* ». Ils allaient donc cesser de financer le journal qui disparut en 1982.

⁶²⁸ *Mauritius Times*, 2 mai 1958.

⁶²⁹ M. Paroomal, « Vers une citoyenneté mauricienne... ? ... », *op. cit.*

⁶³⁰ T. Salverda, « *In Defence: élite power* », *Journal of Power*, Routledge, Vol 3, n° 3, December 2010, 385-404.

Advance, porte-parole des indépendantistes majoritairement hindous, perd sa raison d'être dans un contexte où le pouvoir politique est détenu par les Hindous modérés proches du journal. Celui-ci finit par disparaître en 1984. Ainsi, avec l'avènement de l'indépendance, la grande presse à Maurice entre dans un partage des pouvoirs⁶³¹ avec, de manière schématique, l'élite économique (franco-mauricienne), la nouvelle élite politique (hindoue) et l'élite de la presse constituée principalement par les Gens de couleur. Quelques décennies plus tard, la presse connaîtra de nouvelles mutations avec de nouveaux opérateurs.

⁶³¹ T. H. Eriksen, 1988, *Communicating Cultural Difference and Identity. Ethnicity and Nationalism in Mauritius*. Oslo: University of Oslo Occasional papers in Social Anthropology, n° 16.